

REVUE ÉLECTRONIQUE SEMESTRIELLE



Revue Infundibulum-scientific

Revue Scientifique des Langues,
Lettres, Civilisations, Sciences sociales
et Humaines

Numéro 6

Mars 2024

ISSN: 2789-1666



Domaines

Langues, Lettres, Civilisation, Sciences Sociales et Humaines

INDEXATIONS



<http://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12709>



<https://aurehal.archivouverte.fr/journal.read/id/411675>



<https://www.entrevues.org/revues/infundibulum-scientific/>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15267/Infundibulum-Scientific//reseau->



À propos de

La notion de science fait penser indubitablement à plusieurs disciplines. En ce sens, nous disons science de la vie, science du langage, science historique, science économique, etc. Ces différents types de sciences que nous énumérons ne constituent pas des éléments compacts, indissociables. En effet, la Science est un conglomérat de ce que nous pouvons qualifier de sous-sciences ou branches qui, mises ensemble, forment l'élément global qui n'a qu'une seule visée : La Connaissance.

La Revue *Infundibulum Scientific* n'est rien d'autre que ce vecteur Sciences-Connaissance. Elle se veut un carrefour, un croisement de plusieurs disciplines. Notre revue *Infundibulum* ou **Entonnoir** a pour objectif, de diffuser la quintessence des travaux des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs de tous horizons, issus des langues, des lettres, des sciences humaines et sciences sociales.

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : **Dr. PALE Miré Germain (Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara)**

Rédacteur en chef : **Dr. DJORO Amon Catherine Épse KOMENAN (Maître de Conférences)**

Secrétaire de rédaction : **Dr. YAO Kouamé Francis (Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara)**

Webmaster et Chargé de politiques de diffusion : **Dr. KONE Odanhan Moussa (Université Alassane Ouattara)**

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président

Prof. KOUI Théophile, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

Membres

Prof. ADJA Kouassi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. TRO Deho Roger, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Dr. ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences – Université Alassane Ouattara

Dr. GATTA née BONY Tanoa Marie Chantale (Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny)

COMITÉ DE LECTURE

Prof. DESPAGNE BROXNER Colette Ilse, Professeur des Universités, Université Autonome de Puebla (Mexique)

Prof. DIAZ NARBONA Inmaculada, Professeur des Universités, Université de Cadix (Espagne)

Prof. EKOU Williams Jacob, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

Prof. ORTEGA MARTIN José Luis, Professeur des Universités, Université de Grenade (Espagne)

Prof. RENOUPREZ Martine, Professeur des Universités, Université de Cadix (Espagne)

Prof. VÁZQUEZ AHUMADA Andrea, Professeur des Universités, Université Autonome de Puebla (Mexique)

Dr. AGOSSAVI Simplicie, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi

Dr. AHOULI Akila, Maître de Conférences, Université de Lomé

Dr. KANGA Konan Arsène, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr. KOFFI Ehouman René, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr. KOUA Kadio Pascal, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

Dr. OVONO Ébè Marthurin, Maître de Conférences, Université Omar Bongo, Gabon

Dr. OULAÏ Jean-Claude, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr. SEKONGO Gossouhon, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr. TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr. YAO Jean-Arsène, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

Dr. YAO Koffi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

Dr. MEDENOU Cossi Basile, Maître de Conférences, Université d'Abomey Calavi

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. KOUI Théophile, Professeur des Universités, (Université Félix Houphouët-Boigny)

Dr. AMENYAH SARR Efua Irène, Maître de Conférences, Université Gaston Berger (Sénégal)

Dr. BOHOSSOU N'guessan Séraphin, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. DJANDUE BI Drombé, Maître de Conférences, (Université Félix Houphouët-Boigny)

Dr. DJOKE Bodjé Théophile, Maître de Conférences, (Université Félix Houphouët-Boigny)

Dr. DOHO Bi Tchan André, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. GATTA née TANOVA Boni Marie Chantal, Maître de Conférences, (Université Félix Houphouët-Boigny)

Dr. HOUSSOU Dehouegnon Roméo Dorgelès, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. KARIDJATOU Diallo, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. KOUADIO Djoko Luis Stéphane, Maître de Conférences, (Université Félix Houphouët-Boigny)

Dr. KOUADIO Yao Christian, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. N'DRE Charles Désiré, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. N'DRI Paul Amon, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. PALÉ Miré Germain, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. BISSIELO Gaël Samson, Maître-Assistant, (Université Omar Bongo, Gabon)

Dr. COULIBALY Mamadou, Maître-Assistant, (Université Alassane Ouattara)

Dr. KOFFI Konan Hervé, Maître-Assistant, (Université Alassane Ouattara)

Dr. N'GUESSAN Kouadio Lambert, Maître-Assistant, (Université Alassane Ouattara)

Dr. SAKOUM Bonzallé Hervé, Maître-Assistant, (Université Alassane Ouattara)

NORMES DE RÉDACTION

La Revue *Infundibulum Scientific* accepte les contributions originales des “Lettres, Langues, Civilisations, des Sciences Sociales et Humaines”, ou tout autre domaine proche.

Formatage

Les contributions à envoyer en fichier Word à la Revue *Infundibulum Scientific* doivent être comprises entre 10 et 18 pages. Le texte doit être justifié, en police Arno Pro, taille de police : 12, interligne : 1,5 et pour la marge : 2,5 cm (Gauche-Droite, Haut-Bas).

Langues de publication

Espagnol, Français, Allemand ou Anglais.

Citations

Les citations de moins de quatre lignes sont présentées entre guillemets dans le texte. Lorsque la citation est supérieure ou égale à quatre lignes, il faut aller à la ligne pour l'insérer (interligne 1) en retrait de 1 cm, taille : 11.

Les citations dans une langue autre que celle de l'écriture sont traduites et intégrées au texte. Le texte d'origine devra être indiqué en note de bas de page, précédé de la mention : **Texte d'origine**.

Les notes de bas de pages sont exclusivement réservées aux citations traduites et aux notes explicatives.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, de la façon suivante :

– (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, virgule, pages citées précédées de la lettre p suivie d'un espace avant le chiffre).

Exemple : (M. G. Palé, 2019, p. 7) ou pour Palé (2019, p. 7).

Les parties supprimées d'une citation ainsi que toute intervention dans une citation sont indiquées par des crochets droits [...].

Structure de l'article scientifique

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, en espagnol et en anglais [250 mots maximum], Mots clés [entre 5 et 7 mots maximum], (chaque résumé est précédé d'un titre) sur la première page.

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie, Annexes si nécessaire.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé dans la langue d'écriture, en espagnol et en anglais [250 mots maximum], Mots clés [entre 5 et 7 mots maximum], (chaque résumé est précédé d'un titre), Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie, Annexes si nécessaire.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations).

La pagination en chiffre arabe apparaît en bas de page et centrée.

Bibliographie

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM, Prénom (s) de l'auteur. Année de publication. Zone titre. Lieu de publication : Zone Éditeur. Position de l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Exemples :

Pour un livre : SARTRE Jean Paul (1948). *Qu'est-ce que la littérature?* Gallimard : Paris.

Pour un article : KONAN Koffi Syntor (2019). « Violence et déchéance existentielles dans Nada de Carmen Laforet ». *N'zassa*, n° 2, 161-172.

Pour un mémoire ou une thèse : PALE Miré Germain (2014). *L'impact du pétrole sur la société équato-guinéenne*. Thèse doctorat en Études Ibérique et Latino-Américaine, Abidjan : Université Félix Houphouët-Boigny.

NB: Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Sources internet:

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation.

VITAR Beatriz (1992). «Los intérpretes o lenguaraces en la conquista americana: entre las peregrinas lenguas y el castellano imperial, in *Etnicidad, Economía y simbolismo en los Andes*», pp. 181-193, disponible sur <https://books.openedition.org/ifea/2299?lang=fr>, consulté le 10/06/2021.

Typographie française

– La rédaction s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

– Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations... Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations. Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Les Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

ÉDITORIAL DE LA REVUE

Nous portons sur les fonts baptismaux une nouvelle revue scientifique, Infundibulum-Scientific. Pluridisciplinaire, elle entend couvrir le vaste champ des Langues, Lettres, Civilisations, Sciences Sociales et Humaines. Certes, il existe déjà un certain nombre de revues

scientifiques dans ce créneau en Côte d'Ivoire et en Afrique. Mais précisément, *Infundibulum* naît pour encourager l'émulation dans la quête de la qualité. L'ambition que porte *Infundibulum-Scientific* est d'offrir aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs Ivoiriens et au-delà, africains, un espace d'échanges d'expériences, de débats et de collaboration, en prêtant une attention particulière aux besoins spécifiques des sociétés africaines aux prises avec des maux qui les déshumanisent.

Quand on enseigne dans une université, il est légitime de mettre ses productions scientifiques au service de sa promotion. Ainsi, nos chercheurs et enseignants-chercheurs, dans de nombreux cas, font leurs travaux scientifiques les yeux rivés sur le CAMES. Il faut inverser les choses. Les travaux destinés au CAMES doivent être conçus comme des contributions pour enrichir les connaissances scientifiques. Le développement de notre pays dépend dans une large mesure de la qualité de ces productions scientifiques, de la pertinence des solutions qui y sont proposées. Alors il faut sortir des sentiers battus pour ouvrir des routes nouvelles si nous voulons arriver à bon port. Il revient aux chercheurs africains de renforcer leur système de recherche confronté à de multiples défis. Mais il ne faut pas démissionner pour autant. Il faut s'armer de courage et de persévérance pour avancer.

Les sociétés africaines, du fait de leur histoire, sont aux prises avec des défis qui ont pour noms, violences politiques, système de santé défaillant ou inexistant, injustices sociales criardes, chômage à grande échelle...Le monde rural est livré à lui-même, privé de la moindre protection sociale, tel l'environnement dans lequel les chercheurs africains exercent leur métier. Ils ne sauraient continuer à fermer les yeux sur les situations dramatiques qui nous entourent et constituent le quotidien de nos peuples. Sociologues, historiens, géographes, politologues, philosophes, théoriciens de la littérature peuvent orienter leurs réflexions vers ces horizons plongés dans des ténèbres. Quant aux linguistes, ils ont le vaste chantier des langues nationales en voie de disparition. Dans le camp des sciences sociales et humaines les chantiers sont nombreux et urgents.

Évidemment, ces types de travaux exigent un engagement, du courage et de la persévérance car il s'agit de la quête de la connaissance destinée à modeler l'environnement humain et social. La qualité intrinsèque d'un ouvrage, d'un article ou d'une communication constitue en soi un passeport y compris pour le CAMES. C'est dire que la qualité est dans le domaine scientifique ce qu'est une panacée pour une maladie donnée ou une clé universelle pour ouvrir le monde.

La revue *Infundibulum Scientific* se donne pour mission, sans prétention aucune, la tâche d'apporter sa contribution à améliorer les productions scientifiques des chercheurs ivoiriens et africains ; et même d'ailleurs. Elle se veut particulièrement exigeante sur la qualité des travaux qui lui sont soumis pour publication. La vocation de cette revue est d'incarner l'excellence. Tous ceux qui veulent collaborer avec *Infundibulum Scientific* doivent s'inscrire dans cette ligne.

M. Théophile KOUI
Professeur Titulaire des Universités CAMES
Ex-Directeur de publication
de la Revue *Infundibulum Scientific*

SOMMAIRE

I. ALLEMAND

1. **Eckra Lath TOPPE, Koiadia Michée BOUADOU**: Neue literarische Trends: Die Digitalisierung bzw. Neumedialisierung der Literatur am Beispiel des Romans *Connect* von Thea Mengeler.....pp. **12-29**
2. **Rolland Tchima KONE, Léon Charles N'CHO**: Geometrie und linguistik in der literatur am beispiel ernst jandls brachylogischer dichtungpp. **30-47**

II. ANGLAIS

3. **N'Télam OULAM, Yétigolibe BOLDJA**: Illegitimate political power and morality in *A man for all seasons*.....pp. **48 -59**

III. ANTHROPOLOGIE

4. **Laurent Gnimian KOUDOUGOU, Léa PARE, Nourou BARRY, Patrice TOE** : Barrières et facilitateurs de l'adoption de la chimio prévention du paludisme saisonnier au Burkina Faso.....pp. **60-77**

IV. ESPAGNOL

5. **Aboubakar SYLLA, Agré Jules-Arnaud AGRÉ et Bi Gohi Marius SEMI** : Le calque comme outil d'analyse traductologique des toponymes dans la version espagnole DE *En attendant le vote des bêtes sauvages* de Ahmadou Kourouma.....pp.**77-95**
6. **Amoïn Pauline KOUZEHI** : La tentative de coup d'État de 1981 et la transition politique démocratique en Espagne.....pp. **96-104**
7. **Atta Bredoumou Albert AMOAKON** : La pratique du *Melan* comme base d'une croyance et régulatrice de la vie sociale chez les fang de la Guinée Équatoriale.....pp.**105-115**
8. **Disfing Ohouo Armel YAPI**: Resistencia de las voces femeninas en *El amor en los tiempos del cólera*. Una lectura sociológica a la luz de *América ladina*.....pp.**116-132**
9. **Droh Joël Arnould KEFFA**: La transidentidad guineoecuatoriana : entre opresión y marginalización en *La bastarda* de Trifonia Melíbea Obono.....pp.**133-149**
10. **Gaëlle M'VE** : La crise de l'asile dans l'Union européenne.....pp. **150-169**
11. **Koffi Édouard KOUAMÉ**: La enseñanza comunicativa del español desde el Epc en el secundario marfileño: dificultades y propuestas.....pp. **170-182**
12. **Kouakou Bruce Antoine Hilaire KOFFI** : La construction identitaire basque catalane et andalouse galicenne (1835-1895)pp. **182-192**
13. **Kouakou Moïse KOUASSI** : Étude comparée des expressions idiomatiques baoulé et espagnoles.....pp.**193-206**
14. **Kouassi Aurélien KOUAMÉ**: La guerra civil española en *España en el corazón* de Pablo Neruda y en *España, Aparta de mí este Cáliz* de César Vallejo: entre denuncia, testimonios y solidaridad.....pp.**207-222**
15. **Niamien Pascal YAO** : Le féminisme dans la littérature péruvienne des années 80 : "De la rébellion à la liberté"pp.**223-236**

- 16. Oi Bosson Benoit BOSSON :** Analyse de l'escalier et du personnage de l'adolescent comme l'enfer et l'espérance dans *La historia de una escalera* de Antonio Buero Vallejo.....**pp. 237-250**
- 17. Oscar Roméo Cassien :** Les actions cubaines en Afrique : De Cuito Canavale à la lutte contre Ébola en Afrique de l'Ouest en 2014.....**pp. 251-266**
- 18. Zana Moussa OUATTARA:** Efectos del colonialismo español en Guinea Ecuatorial. La política anti española de Francisco Macías Nguema: entre nacionalismo y dictadura.....**pp.267-281**

V. GÉOGRAPHIE

- 19. Assoh Hortance Aman Epse N'GUESSAN, Mathieu Jonasse AFFRO et Bolley Josué Aristide LOUKOU:** Système d'utilisation des milieux humides périurbains et approvisionnement du district d'Abidjan en produits maraichers.....**pp.282-306**
- 20. Baba DIARRA, Cheikh Tidiane WADE :** Caractérisation structurale et agronomique des systèmes de production de l'anacarde (*Anacardium occidentale* L) dans l'arrondissement de Djirédji en Moyenne Casamance dans le Sud du Sénégal.....**pp. 307-327**
- 21. Brou Ghislain KOUADIO :** Perception et pratiques organisationnelles liées aux risques sanitaires chez les conducteurs de motos de Bouaké.....**pp. 328-343**
- 22. Gondo DIOMANDE, Koffi Bertrand YAO, Gué Pierre GUELE :** Impacts environnementaux et sanitaires des restaurants populaires dans la zone industrielle de Yopougon à Abidjan.....**pp.344-360**
- 23. DANDONOUGBO Iléri, Edem BOTCHI, Mawulolo KOEVI :** Problèmes de mobilité entre le centre-ville et la commune Golfe 7, un milieu périphérique du Grand Lomé au Togo.....**pp.361-376**
- 24. Larissa BLEY :** La gestion de la violence criminelle dans la ville de Duékoué.**pp. 377-390**
- 25. Saliou Mbacké FAYE, Mouhamadou Mawloud DIAKHATE :** La réserve de biosphère du delta du Saloum : diversité écosystémique et menaces.....**pp. 491-407**

VI. HISTOIRE

- 26. Marcel Koko KAMBIRÉ :** L'Espagne et le conflit du Sahara occidental : entre politique de séduction et réalisme.....**pp. 408-421**
- 27. Sougla-Noma LAGBEMA, Nanbidou DANDONOUGBO :** La mise en valeur du nord-est du bassin de l'Oti (Togo) par l'administration coloniale allemande (1895-1914).....**pp. 422-438**

VI. LETTRES MODERNES

- 28. Bini Kouamé PRAO :** Analyse pragmatique-sémantique du lexème « Kadhafi » dans le langage ivoirien.....**pp. 439-451**
- 29. Gardozi EGNIFI :** De la vulgarité langagière dans *Place des fêtes* de Sami Tchak.....**pp. 452-467**
- 30. Guelord GO-DZO MAKAMBO :** Le slogan politique chez Denis Sassou Nguesso : arme de conquête et de conservation du pouvoir.....**pp.468-479**

- 31. Joël Arnaud N'guessan YOBOUÉ** : La poésie négro-africaine : une thérapie sociale et socialisante.....pp.480-491
- 32. Pierre Lieu WATO, Robert GOUET** : Le *nihidaley* : entre promotion culturelle et facteur de développement économique.....pp.492-501
- 33. Séverin NGAKOSSO** : Harcèlements sexuels et viols des Juives : stratagèmes fielleux des personnages nazis pour peaufiner la Shoah.....pp. 502-514

VII. LINGUISTIQUE

- 34. Nébremy DAO**: Morphosyntaxe des verbo-nominaux du markapp. 515-531

VIII. PHILOSOPHIE

- 35. Kobena Maxime TAKY**: Immanence contre Transcendance comme figure de l'antagonisme entre Spinozisme et Judéo-christianisme.....pp.532-552
- 36. Mamadou SOUMBOUNOU** : La démocratie à l'épreuve des classes sociales et de la lutte de classes en Afrique.....pp.553-566

IX. SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- 37. Amadou Yoro NIANG** : Étude sur les représentations croisées formateurs-futurs maîtres dans les pratiques réflexives en formation initiale au Sénégal.....pp. 567-583
- 38. Bruno Youssou NDOUR, Efua Irène AMENYAH SARR** : L'éducation à la petite enfance et développement psychosocial et culturel de l'enfant.....pp.584-597
- 39. Salif BALDE** : Analyse des facteurs de motivation des élèves du lycée d'excellence « Mariama Ba » de Gorée.....pp. 598-613

X. SOCIOLOGIE

- 40. Ahouansou Stanislas Sonagnon HOUNDJI, Konan Bah Modeste GNAMIEN, Tano Kouadio ADINGRA, N'Gazoa Solange Élise KAKOU, MARKS Michael, GONZALEZ BEIRAS Camilia, Kouadio Hugue ABO**: Réponses culturelles et itinéraires thérapeutiques du pian chez les communautés baoulé de Zougounou et de Gogokro dans le centre de la Côte d'Ivoire.....pp. 614- 626
- 41. Karidja FOFANA épouse KONÉ** : Stratégies de prévention de la consommation de la drogue Kadhafi dans les établissements secondaires d'Assabou à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).....pp. 627-643
- 42. Kouadio Alfred YAO, Achi Amédée-Pierre ATSE** : Le « tchonron », une panacée chez les senoufo de Koumabala et de Togoniere en Côte d'Ivoire ?.....pp. 644-661
- 43. N'gnanda Anne-Marie KOUADIO, Gouin Bénédicte Edwige TIE, Constant N'DA** : École des maris et implication des hommes dans la santé de la reproduction en milieu rural de Toumodi.....pp. 662-675

L'ESPAGNE ET LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL : ENTRE POLITIQUE DE SÉDUCTION ET RÉALISME

Marcel Koko KAMBIRÉ

Docteur ès lettres

Université Félix Houphouët Boigny (Abidjan)

Département d'Histoire

marcelkokokambire@gmail.com

Résumé : Depuis son retrait du territoire du Sahara occidental jusqu'à la déclaration de son Premier ministre, Pedro Sanchez en 2022, l'Espagne s'est abstenue de soutenir une position selon qu'elle est pro-marocaine ou en faveur des indépendantistes du Front Polisario. Le faisant, elle espérait une résolution conduite par les Nations unies. Toutefois, aucune issue n'est trouvée au conflit et celui-ci se prolonge dans le temps. L'Espagne, puissance colonisatrice du territoire, sent alors une sorte de responsabilité dans le rêve d'indépendance brisé des populations sahraouies. Elle décide alors de mener une politique de séduction à l'égard du Polisario et de son tuteur algérien ; ce qui irrite naturellement Rabat. L'objectif de cette étude, à partir d'une méthodologie basée sur l'analyse documentaire, est de montrer la responsabilité espagnole dans le rêve d'indépendance brisé des populations sahraouies et comment sa politique de rachat empoisonne ses relations avec partenaires algériens et marocains.

Mots-clés : Sahara occidental- Espagne – Décolonisation – rachat – réalisme

Spain and the Western Sahara conflict: between seduction policy and realism

Abstract: Since its withdrawal from the territory of Western Sahara until the declaration of its Prime Minister, Pedro Sanchez in 2022, Spain has refrained from supporting a position according to whether it is pro-Moroccan or in favor of the separatists of the Polisario Front. In doing so, she hoped for a United Nations-led resolution. However, no solution is found to the conflict and it continues over time. Spain, the colonizing power of the territory, felt a kind of responsibility in the dream of broken independence of the Saharawi populations. She then decides to conduct a policy of seduction towards the Polisario and its Algerian guardian; which naturally irritates Rabat. The objective of this study, based on a methodology based on documentary analysis, is to show the Spanish responsibility in the dream of broken independence of the Saharawi populations and how its policy of redemption poisons its relations with Algerian and Moroccan partners.

Key-words : Western Sahara- Spain – Decolonisation – Redemption – Realism

España y el conflicto del Sahara Occidental: entre política de seducción y realismo

Resumen: Desde su retirada del territorio del Sáhara Occidental hasta la declaración de su Primer Ministro, Pedro Sánchez, en 2022, España se ha abstenido de apoyar una posición según sea pro marroquí o en favor de los independentistas del Frente Polisario. Al hacerlo, esperaba una resolución dirigida por las Naciones Unidas. Sin embargo, el conflicto no tiene salida y se prolonga en el tiempo. España, potencia colonizadora del territorio, siente entonces una especie de responsabilidad en el sueño roto de independencia de las poblaciones saharauis. Decide entonces llevar a cabo una política de seducción hacia el Polisario y su tutor argelino, lo que irrita naturalmente a Rabat. El objetivo de este estudio, a partir de una metodología basada en el análisis documental, es mostrar la responsabilidad española en el sueño roto de independencia de las poblaciones saharauis y cómo su política de compra envenena sus relaciones con socios argelinos y marroquíes.

Palabras clave: Sahara Occidental- España - Descolonización - adquisición – realismo

Introduction

Le conflit du Sahara occidental défraie, depuis la fin du premier trimestre 2022, de nouveau la chronique avec le changement de la posture traditionnelle de l'Espagne, puissance administrante, dans ce vieux conflit de près d'un demi-siècle. En effet, révèle A. Perez (2022), Madrid demeure théoriquement la puissance administrative de ce territoire dans la mesure où aucune loi de décolonisation ne fut jamais publiée dans le bulletin officiel de l'État. Depuis 1975, année charnière dans l'affaire du Sahara occidental, correspondant au déclenchement du conflit armé entre le Front Polisario et les nouveaux occupants – le royaume du Maroc et la Mauritanie- du territoire contesté, le gouvernement espagnol s'est gardé loin d'un soutien à une quelconque partie ; préférant jouer la carte de la neutralité. Il souhaite, révèle K. Moshen-Finan, (2016) une décolonisation correcte du territoire encadrée par l'Organisation des Nations Unies.

Toutefois, la réception de Brahim Ghali, chef du Polisario, par l'Espagne pour des soins médicaux en avril 2021 allait être le début d'une crise ouverte entre le pouvoir madrilène et Rabat d'autant que le royaume chérifien considère le Polisario comme son ennemi numéro 1. En relations internationales, tout est question de *realpolitik*. Les gouvernements espagnols et marocains sont donc contraints d'harmoniser leurs relations en vue de la construction de relations nouvelles basées sur la transparence, la communication et le respect mutuel comme le fait savoir Pedro Sánchez (2022), le premier ministre espagnol. C'est dans cette dynamique que le pouvoir espagnol rompt avec sa position traditionnelle de neutralité depuis 1975 dans l'affaire sahraouie en soutenant le plan d'autonomie marocain proposé en 2007. Il le qualifie d'ailleurs de réaliste, sérieux et crédible pour la résolution du conflit. (Mohamed VI et P. Sanchez, 2022).

Pourtant, l'Espagne qui tient une part de responsabilité dans le rêve d'indépendance brisé du peuple sahraoui, mène une politique de séduction à l'égard de son ancienne province. La position espagnole dans ce conflit relève donc une ambivalence qui a des répercussions avec ses partenaires à l'échelle de la région notamment l'Algérie. À quoi doit-on cette ambivalence ? Comment paraît-elle préjudiciable pour le gouvernement espagnol ? La présente communication, au-delà de mettre en relief la responsabilité espagnole dans la situation actuelle du conflit, s'interroge sur les répercussions de l'inconstance de sa politique dans cette crise.

Pour y parvenir, l'étude s'appuie sur l'analyse documentaire à savoir, des documents diplomatiques, des déclarations officielles, des articles de journaux et de revue. Deux grandes

parties constituent l'essentiel de cette étude : la première tente de montrer la responsabilité du colonisateur espagnol dans le rêve brisé du Polisario tandis que la seconde se prononce sur la difficile politique espagnole de séduction à l'égard du Polisario.

1. Une responsabilité espagnole dans le rêve d'indépendance brisé des populations sahraouies

Présente depuis le XV^{ème} siècle en tant qu'acteur commercial et devenue par la suite puissance colonisatrice du territoire du Sahara occidental à l'issue du congrès de Berlin, l'Espagne n'a pas pu profiter de la vague de décolonisation des années 60 pour décoloniser cette colonie. L'équation devient difficile avec l'implication des États voisins et le projet d'indépendance demeure illusoire.

1.1. La colonisation espagnole du Sahara occidental

Les premières présences espagnoles dans le territoire du Sahara occidental datent de la deuxième moitié du XV^{ème}. Cette présence s'accompagne de constructions de forts qui subissent régulièrement les attaques des populations locales notamment, les berbères (Q. Gallet, 2020). Toutefois, la découverte de l'Amérique qui intervient dans le courant de cette époque allait détourner l'attention des Espagnols vers ce nouveau monde avant de revenir en 1499 ; faisant la paix avec les populations locales réfractaires à toute présence étrangère. Cette paix ne met pas pour autant fin aux assauts répétés des différentes tribus Sahraouies. En conséquence, Espagnols et autres Européens se sont vus dans l'obligation de quitter le territoire ; laissant un vide entre le XVI^{ème} et le XVIII^{ème} siècle au cours duquel le Maroc, sous les Saadiens, a su marqué sa présence avec le contrôle des routes caravanières. Même si, comme le montre Q. Gallet (2020), le choix de la couronne espagnole est plus porté vers les colonies américaines, Madrid effectue son retour dans la deuxième moitié du XX^e siècle et signe avec le Maroc le traité de Tétouan 1860 ; ce qui lui permet de développer ses activités de pêche.

Il est donc symptomatique de remarquer que la présence espagnole au Sahara occidental n'a jamais été continue ; ce qui ne lui permet pas, jusqu'à cette époque, de se réclamer une appartenance du territoire. Cependant, elle doit faire face à la rivalité d'autres puissances

européennes à savoir, la France et l'Angleterre. Cette configuration conduit Madrid à marquer, voire estampiller sa présence dans le territoire. Dans cette dynamique, le gouvernement espagnol signe, à la veille du congrès de Berlin, avec les tribus sahraouies péninsulaires, un traité qui lui concède cette partie du territoire¹ avec un statut de protectorat sous l'autorité du gouverneur des Canaris.

Entériné au lendemain de cette conférence, le protectorat s'étend à bien d'autres territoires, notamment le Cap Bojador, le Cap Blanc, le fleuve Draa et aux limites méridionales du royaume chérifien. Le statut de protectorat espagnol ne met pas pour autant fin aux appétences françaises pour ce territoire. L'Espagne est amenée, nous dit Q. Gallet (2020), à signer, en 1900, un traité avec la France ; lequel établit les frontières entre le Rio de Oro et la Mauritanie encore territoire français. Les frontières septentrionales sont définies après l'établissement du protectorat français au Maroc en 1912.

Jusque-là, la présence espagnole ne se limite qu'au littoral ; l'hinterland étant un terreau fertile aux attaques répétées des tribus locales. Nonobstant cette hostilité qu'offre l'intérieur du territoire, les Espagnols se montrent plus entreprenant au milieu du XX^{ème} siècle en vue d'avoir une connaissance plus élargie de ses possessions. Dans cette perspective, explique Q. Gallet (2020), l'exploration du territoire ainsi que la mise en place des infrastructures voient le jour. Et, du fait de l'image et de la dimension impériale que le général Franco a voulu donner à son pays au lendemain de la guerre civile, les protectorats – Rio de Oro, la bande de Tarfaya, Saguia el Hamra - sont intégrés dans un nouvel ensemble en 1947 à savoir, l'Afrique occidentale espagnole.

Toutefois, du fait des revendications territoriales du Maroc au lendemain de son indépendance en 1956², la construction coloniale entreprise par la couronne espagnole échoue. Au fait, le général Franco cède au royaume chérifien la bande et Tarfaya et procède à la réunification du Rio de Oro et du Saguia el Hamra pour en faire le Sahara espagnol avec un statut de province en 1958. En dépit de ces concessions faites au royaume chérifien, les revendications de ce dernier sont loin d'être satisfaites. Ainsi encourage-t-il en 1963, l'inscription du Sahara occidental sur la liste des territoires non autonomes. L'objectif de Rabat

¹ Cette partie correspond au Rio de Oro qui intégrera plus tard l'Afrique occidentale espagnol.

² Le 02 mars 1956, le Maroc accède à l'indépendance. Toutefois, le territoire dont hérite le royaume ne satisfait pas certains partisans ultranationalistes pour qui l'indépendance ne sera totale que si le royaume ne retrouve les frontières de ce qu'il était pendant l'époque médiévale. Ces revendications sont l'œuvre du parti de l'Istiqlal autour d'Allal Al Fassi qui, dans une publication parue dans le journal Al Alam, donne une esquisse de ce "grand Maroc" médiévale. Celui-ci comprendrait tout le Sahara occidental, la Mauritanie, le nord du Mali, une partie de l'Algérie, l'enclave d'Ifni, Ceuta et Melilla.

dans cette manœuvre était d'attirer l'attention de l'Organisation des Nations Unies (Onu) dans un contexte international de lutte anticoloniale afin qu'un référendum soit organisé d'autant qu'il était convaincu que l'issu du scrutin lui serait favorable.

Par la résolution 2072 de l'Assemblée Générale, l'Onu invite l'Espagne à tout mettre en œuvre pour la décolonisation du territoire. Madrid ne l'entend de cette oreille et souhaite la colonisation en dépit des pressions internationales. Cette sourde oreille du pouvoir franquiste conduit le dossier dans une autre dimension où sa résolution paraît incertaine dans le tournant des années 70.

1-2. Le tournant des années 70 : une décolonisation ratée

Devant les pressions internationales, Madrid finit, explique M. Flory (1975, p. 254), par céder et annonce la tenue d'un référendum d'autodétermination en 1975 après plusieurs attermoissements. Même si l'Espagne accepte la tenue de ce scrutin, il ne faudrait pas perdre de vue sa préoccupation de mise en valeur des gisements de Boucraa³. Une autre raison qui pousse le pouvoir de Franco au référendum est son incapacité à contenir le Polisario et ses attaques sans oublier qu'elle (Espagne) évite déjà une guerre une contre le Maroc qui a des revendications sur le territoire.

Ayant accepté de résoudre cette question de décolonisation au moyen d'un référendum relativement à la résolution 2983 des Nations unies⁴, Madrid procède au recensement de la population devant prendre part au vote. La première difficulté inhérente à cette échéance se situe là. Cette activité, dans la pratique, du fait de la tradition nomade des populations, se révèle une équation difficile à résoudre. Dans un deuxième temps, le royaume chérifien remet déjà en cause l'entreprise espagnole. Pour le Maroc d'Hassan II, organiser un référendum reviendrait à dire que le Sahara occidental était au moment de la colonisation un territoire sans maître ; ce qui serait en contradiction d'avec ses revendications.

En ce sens, il demande l'arbitrage de la Cour Internationale de Justice (CIJ) afin de dire le droit (M. Flory, 1975, p. 256). Finalement, le royaume chérifien aura gain de cause car la

³Phosboucraa ou fostato de Boucraa est une entreprise minière fondée par les espagnols en 1963. L'entreprise est basée à Laayoune. En 1999, la société employait 2 196 personnes pour une capacité de 4,5 millions de tonnes d'exportation et un volume de production de 10 000 tonnes. La réserve totale sur ce site est estimée à 2 milliards de tonnes dont 2 à 3% de la réserve totale du Maroc.

⁴La résolution 2983 (XXVII) de 1973 de l'Assemblée Général des Nations unies réaffirme son « appui à la population du Sahara occidental dans la lutte qu'elle mène pour l'exercice de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance ».

cour fut saisie conformément aux dispositions contenues dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée Générale des Nations unies⁵. Une fois la saisine de cette instance internationale, la première préoccupation était de savoir si le territoire contesté (Sahara occidental) était sans maître au moment de la colonisation espagnole. En cas de réponse positive, les parties concernées – Maroc, Mauritanie, Espagne – doivent fournir des preuves susceptibles de justifier une quelconque appartenance.

À partir de cet instant, Madrid est appelé à surseoir au référendum qu'il entend organiser tant que l'Assemblée ne se prononce sur la conduite à tenir afin de parvenir à une décolonisation bien conduite. Dès lors, cette question de décolonisation prend une autre tournure et les aspirations du peuple sahraoui deviennent incertaines et l'Espagne, puissance colonisatrice, ne peut clamer une quelconque innocence. Comment, en dépit de la vague des indépendances dans États africains dans les années 60 et les différentes pressions internationales, Madrid n'a pu décoloniser sa colonie ? Mieux, comment n'a-t-il pas pu organiser un référendum jusqu'à ce qu'une question de décolonisation soit enchevêtrée aux revendications territoriales et ainsi plonger l'avenir d'un peuple dans l'incertitude totale ?

Les différentes revendications rendent d'ailleurs la question plus délicate et l'on ne voit comment les recommandations des organisations internationales – Onu, OUA – pourraient régler une affaire aussi complexe dont l'effet temps a joué en faveur des revendicateurs.

Relativement à la première préoccupation de la CIJ, le royaume chérifien apporte des éléments de renseignements⁶ qui selon la cour ne pourraient modifier l'application de la résolution 1515 (XV) de l'Assemblée générale des Nations unies et par ailleurs l'application du principe d'autodétermination selon la volonté du peuple sahraoui explique l'ONU (1992, p. 130). Dès le lendemain, le roi Hassan II décide d'envahir le Sahara occidental à travers une marche extraordinaire dénommée "Marche verte"⁷ sans que l'administrateur espagnol ne

⁵A/RES/1514(XV) de l'Assemblée Générale en date du 14 décembre 1960 intitulée « **déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux** ». Cette déclaration pose en fait le principe selon lequel la soumission constitue un déni des droits fondamentaux de l'homme, contraire à la charte des Nation Unies, et contrarie le développement de la paix dans le monde et de la coopération. Cette résolution est déclarée applicable au cas du Sahara occidental par la résolution 2229 de l'Assemblée générale du 20 décembre 1966. Dans son avis consultatif du 16 octobre 1975, la Cour internationale de justice affirme que : "La Cour n'a donc pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations unies quant à la décolonisation du Sahara occidental et en particulier l'application du principe d'autodétermination.

⁶Selon le document présenté par le Maroc, la cour admet, au moment de la colonisation espagnole, l'existence de liens d'allégeances entre le sultan du Maroc et certaines tribus vivantes au Sahara occidental. Elle montre de même l'existence de droit lié à la terre constituant des liens juridiques entre la Mauritanie et le Sahara occidental.

⁷"Marche verte" encore appelée "opération Fath" selon le code donné par Hassan II, est une grande marche pacifique lancée par le Roi du Maroc, le 6 novembre 1975, dans le but de récupérer le Sahara occidental qu'il considère faisant partie intégrante, du point de vue historique, du Sahara marocain. Elle a mobilisé 350 000

réagisse. Pis, il engage des négociations avec l'envahisseur marocain aboutissant aux accords de Madrid le 14 novembre 1975. Aux travers de ces accords, l'Espagne cède les deux tiers du territoire soit la partie nord au royaume chérifien et la partie sud au régime de Nouakchott. Le pouvoir de Franco lui-même se contente de quelques concessions de phosphate et de pêche.

En réaction à cette attitude incompréhensible de l'Espagne, le Polisario, autorité suprême du Sahara occidental, proclame dès février 1976 la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) et entre en guerre contre les deux nouveaux occupants de son territoire que sont le Maroc et la Mauritanie. Ainsi avec la caution de Madrid, une question de décolonisation devenait-elle un cas singulier dans le monde. Conscient de sa responsabilité dans le rêve brisé des populations sahraouies, le régime espagnol tente de mener une politique de neutralité et de séduction à l'égard des infortunées populations du territoire. Toutefois, cela paraît difficile.

2-Le difficile équilibrage de la politique espagnole au Sahara occidental

Prise dans un élan de culpabilité dans le rêve d'indépendance brisé des populations du Sahara occidental, l'Espagne tente de rectifier le tir. Toutefois, cette attitude est non sans récupérations dans ses relations avec le régime chérifien.

2.1. L'État espagnol et la population sahraouie : entre neutralité et politique de séduction

Depuis son retrait du Sahara occidental, le gouvernement espagnol a adopté une position intermédiaire dite de neutralité positive qui, au fil du temps, s'est transmuée en une politique de séduction à l'égard du Polisario. Cette position intermédiaire consiste en fait, de ne soutenir aucune thèse entre celle du Polisario et celle du royaume chérifien⁸. Comme le soutient K. Moshen-Finan (2016), « l'Espagne ne soutient pas l'indépendance du Sahara occidental mais souhaite une décolonisation correcte encadrée par les Nations unies ».

volontaires civils munis de Coran. Ce nombre correspond en réalité au nombre de Marocains nés chaque année dans le royaume. Au-delà de ce qui pourrait être qualifié de " reconquête " territoriale, cette opération était aussi un moyen pour le Roi de créer une union nationale autour de sa personne. Cette marche demeure aujourd'hui, un symbole fondateur du nationalisme royal marocain, dont toute remise en cause relève d'un sacrilège. Pourtant, près de 50 ans après, le royaume n'a pu obtenir ce qu'il voulait, c'est-à-dire l'intégration réelle et totale du territoire dans l'ensemble chérifien sans compter le coup économique énorme de cette occupation et les questions de droits de l'homme qui se posent.

⁸Pour rappel, la thèse marocaine consiste en l'intégration du Sahara occidental dans l'ère chérifienne tandis que l'indépendance reste celle défendue par le Polisario.

La posture de neutralité espagnole dans l'affaire du Sahara occidental s'apparente en réalité à une politique de séduction et de rachat à l'endroit du Polisario et des populations sahraouies. Partageant l'avis de W. Gazeau (2021), il est évident que Madrid s'en veut de n'avoir pas respecté les règles dictées par le droit international à l'ère de la décolonisation.

Pour I. Cembrero (2015), du fait de sa mauvaise conscience, l'Espagne, accueille sur son sol de nombreux Sahraouis proches du Polisario sans oublier sa contribution à l'aide humanitaire à destination des réfugiés sahraouis des camps de Tindouf. À titre d'illustration, en 2020, la contribution financière de l'Espagne, selon l'ONU (2020) s'élevait à 1,9 millions d'euros sous forme de dons. Cette somme qui représente une augmentation substantielle de l'aide permet au HCR de répondre aux besoins alimentaires, hygiéniques et surtout sanitaires des réfugiés dans un contexte de crise sanitaire mondiale.

Du fait de cette culpabilité dans le rêve brisé des populations sahraouies, Madrid ne peut afficher un soutien explicite à son allié d'avant-hier, le Maroc. D'ailleurs, le gouvernement espagnol subit une pression de la société civile, des partis politiques – la gauche socialiste -, les médias ou encore l'opinion publique. De même, depuis les événements de Gdeim Izik⁹, la question sahraouie a connu plus de visibilité ; intervenant de façon récurrente lors des débats. Des associations de manifestants pour la cause sahraouie se multiplient de plus en plus¹⁰. La manifestation de cette solidarité, poursuit I. Cembrero (2015), reste la réception de 500 enfants sahraouis de conditions modestes par des familles espagnoles. Cette action s'inscrit dans un élan de solidarité qui date des années 80 comme le faisait la France mitterrandienne.

Bien d'autres éléments témoignent de la volonté espagnole de se montrer neutre face au dossier. Son mutisme lors de la présentation du projet d'autonomie marocaine en 2007¹¹ en témoigne. Ce projet qui avait été rejeté par le Polisario, avait reçu l'aval de la France et de l'Onu. L'Espagne, elle, en était restée muette.

⁹ Au début du mois de novembre 2010, plusieurs manifestants sahraouis dénonçant les conditions de vie économiques et sociales des populations et afin d'amener les autorités marocaines à une réaction face à leur situation, installent un camp à Gdeim Izik, localité située à 15 km au sud-est de Laayoune. Le nombre de manifestants atteint une vitesse de croissance exponentielle. En réaction, les forces marocaines sont intervenues dans avec une extrême violence faisant de nombreuses victimes.

¹⁰ Cette association comprend entre autre les partis politiques espagnols membres de la coalition Sumar, la communauté sahraouie d'Espagne.

¹¹ En 2007, À la recherche de solution mutuellement acceptable par tous, après l'échec des accords de Houston de 1997 et des plans Baker entre 2001 et 2004, les Nations unies demandèrent aux parties de faire des propositions devant servir de négociation lors des rencontres. C'est dans ce contexte que Rabat a présenté son projet d'autonomie. Le projet prévoyait une large autonomie, c'est-à-dire une autonomie qui permet au Polisario d'avoir une véritable prise sur les questions économiques infrastructurelles et sociales. Le Maroc aurait sous sa responsabilité la conservation des compétences dans le domaine régaliens en particulier, la défense, les relations extérieures, et les attributions constitutionnelles et religieux du Roi.

De même, dans son élan de solidarité envers les populations sahraouies et le Polisario, le président de la République Arabe Sahraouie et leader du Front Polisario, Brahim Ghali, souffrant du Covid-19, est reçu en catimini à Madrid pour des soins médicaux (A. Perez, 2022). Pourtant, il est considéré comme un terroriste par Rabat. Cet acte considéré par le royaume chérifien comme favorable au Polisario aura des conséquences négatives sur les relations entre les deux royaumes.

2.2. La portée de la politique de séduction espagnole envers les populations sahraouies et le Polisario

Comme nous l'avons montré, ayant pris conscience de sa responsabilité dans le rêve brisé des populations sahraouies et du Polisario, l'Espagne a préféré garder une neutralité et faire preuve de séduction à l'égard des infortunés sahraouis. Cependant, cette politique de séduction eu un effet boomerang pour la couronne espagnole après avoir reçu à Madrid le chef de Polisario pour des soins médicaux à partir d'un avion médicalisé de la présidence algérienne.¹²

Dans un contexte de rivalité régionale entre Alger et son voisin marocain, l'attitude du gouvernement espagnol mécontente le royaume chérifien qui demande dès lors des enquêtes. Certainement, Madrid ne s'attendait pas à une telle riposte et avait sous-estimé, estime O. Hicham (2022), la réaction de son allié. S'ouvrit aussitôt une crise diplomatique entre les deux États. En représailles à l'attitude espagnole, Rabat décide de jouer la carte migratoire. Ce sont plus de 8 000 migrants, selon les chiffres avancés par A. Perez (2022), qui franchissent en deux jours les frontières de Ceuta et Melilla, des enclaves espagnoles situées en Afrique, sous les yeux des forces de l'ordre marocaines. Ce "chantage migratoire" est en passe de porter un coup dur à l'activité économique de l'Espagne pourtant, la bonne santé des échanges dépend de la bonne gestion des frontières.

Cependant la crise ne pouvait perdurer dans les relations entre ces États. Le réalisme l'emporte sur les émotions ; mettant au premier plan les intérêts et ceux-ci (États), il faut les préserver au regard de leur dynamisme. En effet, selon les chiffres avancés par O. Hicham (2022), Madrid est devenu le premier partenaire commercial du royaume ; supplantant ainsi la France depuis 2014. En 2021, poursuit la même source, les flux s'élevaient à 144 milliards de

¹² À vrai dire, l'acte du gouvernement espagnol avait été favorisé par le partenariat énergétique qui le lie au voisin algérien tandis que certains qualifient cela d'altruiste et humanitaire.

dirham. Il est également le deuxième investisseur dans le royaume chérifien. Ce dernier, à son tour, enregistre 46% des exportations de son voisin de la méditerranée-nord. À cela, il faut ajouter le volet humain dans les relations entre les deux pays. Il est opportun de noter à ce niveau que les flux touristiques entre les deux États s'élèvent à 2,5 millions côté espagnol et 900 000 côté marocain ; la forte communauté marocaine estimée à 800 000 personnes dont 5 000 étudiants souligne O. Hicham (2022).

Une autre considération qui oblige Rabat et Madrid à une *realpolitik*, c'est la coopération sécuritaire dans la lutte contre le terrorisme, la contrebande et la criminalité autour des côtes méditerranéennes et atlantiques. Ces fléaux représentent une menace pour l'Europe en générale et l'Espagne en particulier. L'urgence sécuritaire contraint le *vieux continent* à une externalisation de sa politique de défense et de sécurité (M. Camello, 2018). Et, le royaume chérifien, de par sa situation géographique, répond à cela d'où l'idée de jouer pleinement cette carte dans la mesure où l'intégrité territoriale de l'Espagne en dépend. Il est donc appelé à jouer un rôle déterminant dans cette région maghrébine en proie à une insécurité accentuée par le prolongement du conflit sahraoui¹³ mais aussi par le fait qu'une « union des terroristes du Maghreb » s'est mise en place, révèle E. M. Faty (2016, p. 74).

Manifestement, ces intérêts obligent les deux royaumes à une harmonisation de leurs relations. Cela passe par le changement de la position des autorités ibériques dans l'affaire du Sahara occidental. Au nom de cette nouvelle posture madrilène, « l'Espagne considère l'initiative marocaine d'autonomie, présentée en 2007, comme la base la plus sérieuse, réaliste et crédible pour la résolution du différend » a déclaré P. Sánchez (2022), président du parlement espagnol.

Dès le lendemain du revirement de la situation, l'ambassadeur algérien en Espagne est rappelé et dans le même temps, la Somatrach réfléchit à une hausse du prix du gaz livré à Madrid relativement au contexte mondial ; celui de la flambée des prix de cette ressource du fait de la guerre en Ukraine. Même si le prix du gaz est resté inchangé après des mises en garde de l'UE, il faut reconnaître que les autorités algériennes n'excluent pas, révèle A. Lmrabet (2022), de privilégier désormais le transmed ; c'est-à-dire l'axe Alger-Rome. Le pouvoir algérien décide également de la suspension du traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec le

¹³ Plus de trois décennies après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu instaurant la fin du conflit armé et son transfèrement vers un terrain diplomatique, l'incertitude demeure quant à la résolution du conflit du Sahara occidental. Cette prolongation du conflit dans un contexte socio-économique et politique de plus en plus désastreuse a transformé une population, qui au départ luttait pour sa liberté, en un acteur majeur d'insécurité régionale. Les notions de criminalité, contrebande et *djihadisation* caractérisent aujourd'hui le Polisario.

gouvernement ibérique conclu en 2002 (A. Farid, 2022). Madrid se trouve donc, du fait du revirement de sa position sur le Sahara occidental, coincé entre deux États et non des moindres. Ce sont des nations avec lesquelles il a d'énormes intérêts et risque de les voir se dégrader.

Pour la couronne espagnole, cette harmonisation des relations avec Rabat telle qu'expliquée par S. Vera (2022), vise à s'assurer de sa coopération dans le contrôle de l'immigration illégale. C'est d'ailleurs ce qu'a signifié Pedro Sanchez dans sa lettre adressée au souverain marocain. Relativement au contenu de celle-ci (la lettre) et à la volonté des deux États d'harmoniser leurs relations, M. Sanchez effectue une visite à Rabat au cours de laquelle une déclaration finale rendue publique est sans équivoque :

Le Maroc et l'Espagne, conscients de l'ampleur et de l'importance stratégique des liens qui les unissent et des aspirations légitimes des deux peuples à la paix, à la sécurité et à la prospérité, entament aujourd'hui la construction d'une nouvelle étape dans leur relation bilatérale. (Mohamed VI et P. Sanchez, 2022).

Partant de la redéfinition des bases des relations entre les deux États et de la conjoncture, l'Espagne est dans l'obligation d'atermoyer sa politique de neutralité quant à l'affaire du Sahara occidental. Désormais, elle reconnaît le plan d'autonomie marocaine proposé en 2007 comme base sérieuse pour le règlement du conflit. Cette reconnaissance va dans le sens de celle des Nations unies et autres puissances occidentales en occurrence la France.

En revanche, l'attitude du président Sanchez ne fait pas l'accord et est vivement condamnée par la classe politique, surtout la Gauche qui l'accuse de vouloir trahir une deuxième fois le peuple sahraoui ; la première ayant lieu en 1975. À cela, s'ajoute l'absence de consensus national en termes de politique étrangère. (A. Lmrabet, 2022).

Force est de souligner que quelle que soit la raison évoquée, c'est un risque de la part du gouvernement espagnol qui est susceptible de s'attirer les foudres du régime algérien et brouiller leur partenariat stratégique. Cependant, tenue à la gorge par Rabat, Madrid n'a d'autre choix que d'apporter son soutien au plan d'Autonomie du Maroc. Ce soutien, nous explique I. Cembrero (2015), remonte à l'époque de la rédaction dudit projet car l'ambassadeur d'Espagne au Maroc, M. Luis Planas, avait aidé les autorités marocaines à peaufiner leur plan d'autonomie.

Conclusion

Présente dans le territoire depuis le XVI^{ème} siècle puis devenue puissance colonisatrice, l'Espagne n'a pu profiter de la vague de décolonisation des années 60 pour octroyer l'indépendance à sa colonie puis province du Sahara occidental. Elle a plutôt opté pour un retrait en 1976 qui a servi d'aubaine au royaume chérifien pour satisfaire ses ambitions annexionnistes du territoire. Cette situation, susceptible de faire basculer la géopolitique régionale en faveur du Maroc, provoque une réaction de l'Algérie qui décide d'apporter son soutien au Polisario.

Le conflit se prolonge dans le temps et sans issue. La couronne espagnole éprouve une sorte de responsabilité dans le rêve brisé des populations sahraouies d'où sa volonté de mener une politique de séduction à l'égard du Polisario et de son tuteur algérien. Dans les faits, cette politique, mal perçue par le Maroc, est non sans perturbation des relations entre les deux royaumes. Madrid est donc dans l'obligation d'atémoyer sa politique de séduction à l'endroit du Polisario. Même le faisant, il (Madrid) se trouve toujours coincé entre ces deux partenaires de la méditerranée-sud que sont l'Algérie et le Maroc.

Références bibliographiques

ALILAT Farid (2022), « Algérie-Maroc, quelles conséquences après la rupture du traité d'amitié ? », <http://www.jeuneafrique.com/1353082/politique/algérie-espagne-quelles-consequence-apres-la-rupture-du-traite-damitie/> [consulté le 15 août 2022]

AITANA Perez (2022), « L'Espagne et la convoitise historique du Sahara occidental », <http://lvs.fr/lespagne-et-le-convoitise-historique-du-sahara-occidental/> [consulté le 20 juillet 2022].

BOUKHLEF Ali (2022), « Revirement de la position espagnole au Sahara occidental, Alger ne décolère pas », <https://www.liberte-algerie.com/actualite/alger-ne-decolere-pas-375914> [consulté le 05 juin 2022]

CAMELLO Maria (2018) « Exportations d'armes au Maghreb : quelles conformités avec la position commune », Bruxelles, GRIP. www.grip.org/fr/node/2668.

CEMBRERO Ignacio (2015) « Difficile équilibre de la politique espagnole au Sahara occidental », <https://orientxxi.info/magazine/difficile-equilibre-de-la-politique-espagnole-au-sahara-occidental,0878> [consulté le 15 juin 2022]

FATY El Mustapha (2016), *La politique de sécurité et de stabilité au Maghreb*, Thèse de doctorat des sciences juridiques, Université de Reims Champagne-Ardenne, p. 74.

FLORY Maurice (1975), L'avis de la Cour internationale de Justice sur le Sahara occidental, in *Annuaire Français de Droit International*, pp. 253-277.

GAGEAU William (2021), « Sahara occidental, pourquoi l'Espagne s'oppose-t-elle au Maroc ? », <https://www.la-croix.com/monde/sahara-occidental-pourquoi-l-Espagne-soppose-elle-Maroc-2021-05-22-1201157094> [consulté le 21 mai 2022]

KHADIIJA Moshen-Finan (2016), « Au Sahara occidental, « la solution passera par une autonomie réelle », Interview accordée à RFI, <https://www.rfi.fr/fr/emission/20160311-khadija-moshen-finan-sahara-solution-passera-autonomie-reelle-onu-ban-ki-moon> [consulté le 18 décembre 2023]

LMRABET Ali (2022), « Le revirement espagnol sur le Sahara occidental, entre bêtise et démesure », <https://www.middleeastye.net/fr/opinion-fr/espagne-maroc-sahara-occidental-raisons-revirement-diplomatie> [consulté le 10 août 2022]

OUKERZAZ Hicham (2022), « Maroc-Espagne : transparence, confiance et respect mutuel, les bases d'un nouveau départ », <https://lematin.ma/amp/article.php?id=373531> [consulté le 05 juin 2022]

Mohamed VI et SANCHEZ Pedro (2022), « Déclaration conjointe adoptée au terme des discussions entre Sa Majesté le roi Mohammed VI et le président du gouvernement espagnol Pedro Sanchez », Royaume du Maroc, Ministère des Affaires Étrangères, de la coopération africaine et des Marocains vivant à l'étranger.

NATIONS UNIES (1992), Résumé des arrêts, avis consultatifs et ordonnances de la Cour internationale de Justice, pp : 130-132.

NATIONS UNIES (2020), « L'Espagne et ses régions renforcent leur soutien aux réfugiés sahraouis en Algérie », <https://new.un.org/fr/story/2020/09/1077862>

SANCHEZ Pedro (2022) « Lettre adressée au roi du Maroc », *El País*, 23 mars 2022.

SUSANA Vera (2022) « Pedro Sanchez attendu à Rabat pour marquer la fin de la crise entre l'Espagne et le Maroc », Le monde Afrique, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/04/06/pedro-sanchez-attendu-a-rabat-pour-marquer-la-fin-de-la-crise-entre-l-espagne-et-le-maroc_6120807_3212.html [consulté le 15 août 2022]

QUENTIN Gallet (2020), « Sahara occidental, une décolonisation ratée par l'Espagne », <https://lepetitjournal.com/madrid/actualite/le-sahara-occidental-une-decolonisation-ratee-par-lespagne-292927> [consulté le 21 mai 2022].